

POISSONS D'EAUX DOUCES ET SAUMÂTRES DE LA RÉGION CÔTIÈRE DU CONGO

par J. DAGET* et A. STAUCH**

RÉSUMÉ

Les Poissons capturés dans 24 biotopes d'eau douce ou saumâtre, de la région côtière du Congo (Brazzaville) ont été étudiés. Ils appartiennent à 102 espèces. Au point de vue biogéographique, les estuaires et lagunes appartiennent à la région sublittorale dont la faune, à dominante marine ou estuarienne, est relativement homogène du Sénégal au Congo. Les eaux de l'intérieur appartiennent à la région guinéenne équatoriale dont la faune est bien distincte de celle de la région congolaise. La faune du bassin de la Loémé, comprenant au moins 42 espèces continentales montre que, à surfaces égales, la faune y est plus diversifiée que dans la région guinéenne occidentale.

SUMMARY

Fishes caught in 24 brackish or freshwater biotopes, from the coastal region of Congo (Brazzaville), have been studied. They belong to 102 species. From a biogeographic point of view, estuaries and lagoons are part of the sublittoral region, the fauna of which, with a marine or estuarine dominant, is relatively homogeneous from the Senegal to the Congo river. Inland waters are part of the equatorial guinean region, the fauna of which is very different from the fauna of the congolese region. The fauna of the Loeme basin, including at least 42 species, proves that, on equal areas, fauna is more diversified than in the western guinean region.

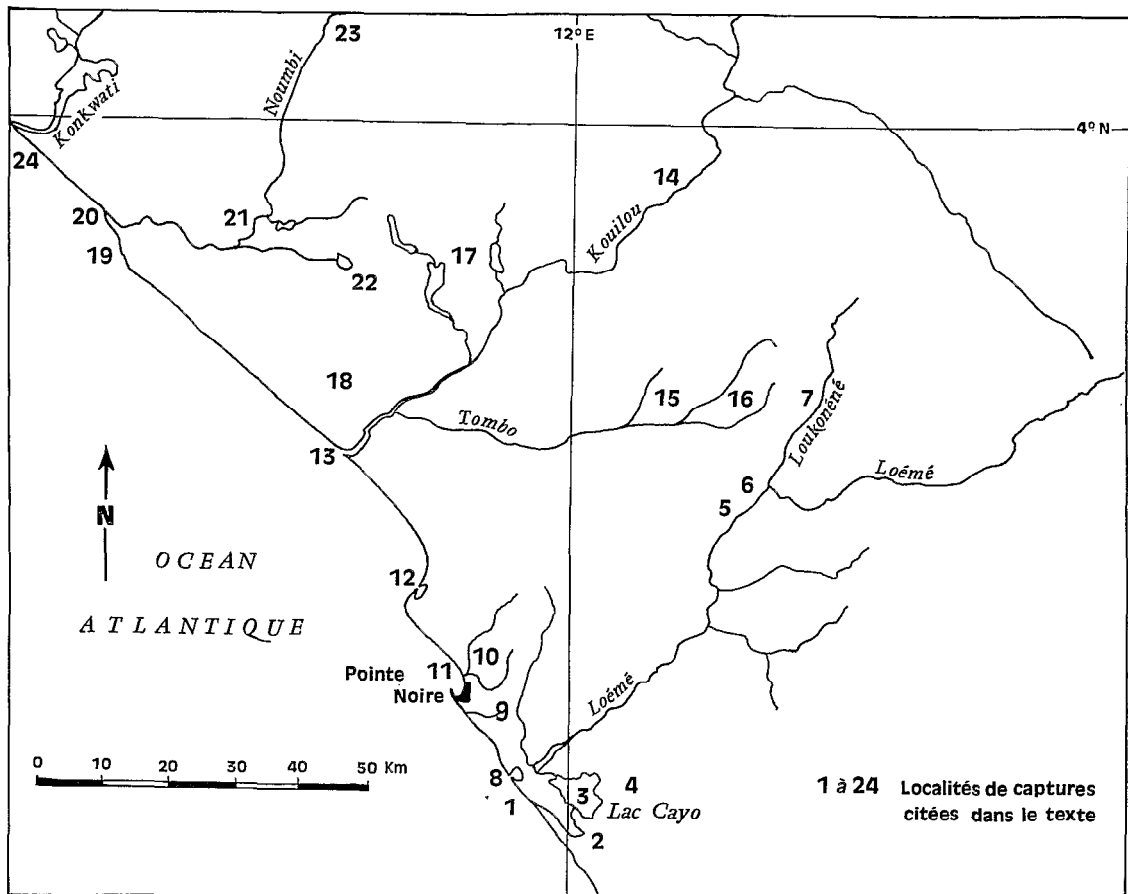
De janvier 1962 à mai 1964, au cours d'un séjour à Pointe-Noire, l'un des auteurs a réuni une collection de Poissons d'eaux douces et saumâtres, comprenant 3365 individus et 102 espèces. La région prospectée était comprise entre 3°50' et 5° de latitude S, 11°10' et 12°20' de longitude E, les points et dates de captures étant les suivants.

[1] Estuaire de la Loémé, eau saumâtre, le 29-V-1964.

[2] Loémé au pont de la route de Cabinda, entre la mer et le lac Cayo, les 2-XI-1962 et 3-III-1963.

* Directeur de Recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.

** Hydrobiologiste à l'O.R.S.T.O.M., Fort-Lamy (Tchad).



- [3] Lac Cayo, près des villages de Boulotombi et Kivangani, les 1-XI-1962, 31-III-1963 et 22-IX-1963.
- [4] Lavanzi, petit ruisseau tributaire du lac Cayo, près de Sinda, le 24-II-1963.
- [5] Affluent de la Loémé, près de Holle, le 27-XI-1963.
- [6] Loémé à Fourastié le 25-XI-1962 et Tchibati, affluent de la Loémé près de Guéna le 4-VIII-1963.
- [7] Loukonéné aux environs de Les Saras les 3-VI-1963, 28-IV-1963, 14-VII-1963, 18-XI-1963 et 2-II-1964, Loukoula, affluent de la Loukonéné le 18-XI-1962 et affluent de la Loukonéné près de Kengé et Kondé le 9-II-1964.
- [8] Lagune de Djeno, eau saumâtre, à l'ouest du lac Cayo, en mai 1963.
- [9] Loya, petit ruisseau se jetant directement dans la mer juste au sud de Pointe-Noire, le 12-IX-1963.
- [10] Bassin du Songolo, petite rivière qui se jette directement dans la mer au nord de Pointe-Noire. Les captures ont été effectuées dans le Songolo même les 20-XII-1962, 21 et 23-I-1963, 10 et 14-IX-1963, 24-X-1963, 5-XI-1963, 23 et 25-VI-1964, dans le lac Gambouissi le 14-I-1962 et dans le ruisseau dit Mongo Mpoukou le 28-II-1962.
- [11] Estuaire du Songolo, eau saumâtre, le 26-V-1964.
- [12] Lagune de Loango, eau saumâtre, le 31-V-1964.

- [13] Estuaire du Kouilou, au bac de la route de Pointe-Noire à Kayes, les 22-V-1962 et 8-VII-1963. A en juger d'après la faune récoltée, les captures ont du être faites en eau saumâtre.
- [14] Kouilou à Sounda, emplacement du futur barrage, le 18-VI-1964.
- [15] Tombo, affluent du Kouilou, sur la route de Sounda, les 28-VII-1963 et 18-VI-1964.
- [16] Zibati, affluent du Tombo, vers Kay Doumanga, dans le Mayombe, les 28-VII-1963, 4-VIII-1963, 2 et 16-II-1964.
- [17] Lacs et rivières de la rive droite du Bas Kouilou, au-dessus de 4°15' S. Lac de Koukambi le 28-XII-1962, lac Youbi le 16-XII-1962, lac Nanga le 30-VI-1963, tributaires du lac Koukambi dans la région de Sintou à Tchitobo le 7-IV-1963 et Kibombo le 1-I-1964, Tchikombo au nord de Sintou le 15-IV-1963, Koutou Tchibambi, petit ruisseau au nord de Sintou le 7-VII-1963.
- [18] Lacs et rivières de la rive droite du Bas Kouilou, au-dessous de 4°15' S. Lac Djembo et son tributaire le Kisaloumou les 2, 16 et 23-XII-1962, et 24-II-1963, mare près de Yanga les 23-XII-1962, 7-IV-1963 et 2-VI-1963, rivière Loayi près de Yanga, le 8-III-1963.
- [19] Lagunes côtières, eau saumâtre, un peu au sud de l'embouchure du Noumbi, à Tchitembo les 15 et 16-V-1964, à Kounda le 18-VIII-1963 et Tchimali, petit ruisseau se jetant directement dans la lagune, le 19-V-1964.
- [20] Estuaire du Noumbi, eau saumâtre, le 15-V-1964.
- [21] Lac Noumbi les 1 et 16-XII-1962 et Noumbi au lac de la route de Madingo le 14-V-1964.
- [22] Lac Yangala le 23-XII-1962 et lac Youbi à Yangala Youbi le 21-IV-1963.
- [23] Konda, près du village de Dongou, sur la route au nord de Sintou, le 27-V-1963.
- [24] Estuaire du Konkwati et bac de Zambi, eau saumâtre, du 12 au 15-V-1963.

Dans la liste systématique des espèces récoltées, seront indiqués : le numéro d'enregistrement dans les collections du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, le nombre d'exemplaires examinés, les longueurs standard extrêmes en millimètres et un chiffre entre crochets indiquant la localité et la date de capture, telles qu'elles ont été répertoriées ci-dessus.

1. *Elops lacerta* Valenciennes, 1846

67-10, 4 ex. 175-185 mm [3].

2. *Petrocephalus microphthalmus* Pellegrin, 1908

67-11, 4 ex. 43-60 mm [23].

67-12, 2 ex. 33-34 mm [18].

Nombres de rayons observés sur ces 6 exemplaires : 18 (2)-19 (4) à la dorsale et 26 (3)-27 (2)-28 (1) à l'anale. L'un de nous (DAGET, 1961) avait rapporté deux *Petrocephalus* du Kouilou à l'espèce *P. haullevillii* BOULENGER, 1912, connue du Chiloango au Bas-Congo, mais dont le statut systématique reste assez incertain puisque DAVID et POLL (1937) la considéraient comme une sous-espèce de *P. stuhlmani* Boulenger, 1909, alors que WHITEHEAD et GREENWOOD (1959) proposent d'en faire une sous-espèce de *P. catostoma* (GÜNTHER, 1866). En réalité il s'agissait de l'espèce *P. microphthalmus*, décrite de l'Ogooué et connue également du bassin central congolais.

3. *Marcusenius brachyistius* Gill, 1862

- 67-13, 45 ex. 53-114 mm [5].
 67-14, 46 ex. 36-112 mm [7].
 67-15, 2 ex. 35-91 mm [7].
 67-16, 12 ex. 40-122 mm [7].

Nombres de rayons observés sur ces 105 exemplaires : 14 (12)-15 (84)-16 (8)-17 (1) à la dorsale et 23 (2)-24 (21)-25 (58)-26 (23)-27 (1) à l'anale.

4. *Marcusenius kingsleyae* (Günther, 1896)

- 67-17, 4 ex. 45-85 mm [4].
 67-18, 16 ex. 50-114 mm [18].
 67-19, 52 ex. 56-122 mm [16].
 67-20, 2 ex. 91-115 mm [7].
 67-21, 1 ex. 60 mm [22].
 67-22, 1 ex. 115 mm [10].
 67-23, 7 ex. 43-85 mm [18].
 67-24, 7 ex. 55-85 mm [15].
 67-25, 28 ex. 57-118 mm [7].
 67-26, 10 ex. 35-106 mm [23].
 67-27, 5 ex. 60-113 mm [5].
 67-28, 12 ex. 48-145 mm [16].
 67-29, 19 ex. 32-113 mm [18].
 67-30, 78 ex. 40-135 mm [7].

Nombres de rayons observés sur 241 de ces exemplaires : 16 (6)-17 (45)-18 (124)-19 (62)-20 (4) à la dorsale et 21 (5)-22 (43)-23 (120)-24 (65)-25 (7)-26 (1) à l'anale. Ces nombres sont voisins de ceux observés chez *M. brachyistius* mais les *M. kingsleyae*, beaucoup plus communs dans la région considérée ici, se reconnaissent facilement à la dorsale plus allongée et dont la base est comprise moins de 1,33 fois dans celle de l'anale alors que chez *M. brachyistius* la base de la dorsale est comprise plus de 1,75 fois dans celle de l'anale.

5. *Isichthys henryi* Gill, 1862

- 67-31, 1 ex. 105 mm [22].
 67-32, 1 ex. 90 mm [17].
 67-33, 1 ex. 90 mm [22].
 67-34, 1 ex. 48 mm [4].

Nombres de rayons observés sur ces 4 exemplaires : 35 (1)-36 (1)-37 (2) à la dorsale et 34 (1)-35 (1)-36 (2) à l'anale. Ces nombres sont nettement inférieurs à ceux donnés par Boulenger pour l'espèce : 39-50 à la dorsale et 38-47 à l'anale.

6. *Gnathonemus moorii* (Günther, 1867)

- 67-35, 41 ex. 70-160 mm [5].
 67-36, 7 ex. 86-111 mm [23].
 67-37, 5 ex. 90-108 mm [10].
 67-38, 1 ex. 120 mm [21].

- 67-39, 1 ex. 130 mm [18].
 67-40, 6 ex. 56-84 mm [18].
 67-41, 5 ex. 43-60 mm [22].

Nombres de rayons observés sur ces 66 exemplaires : 21 (2)-22 (6)-23 (17)-24 (28)-25 (12)-26 (1) à la dorsale et 27 (10)-28 (13)-29 (26)-30 (15)-31 (2) à l'anale.

7. *Ethmalosa fimbriata* (S. Bowdich, 1825)

- 65-566, 1 ex. 41 mm [24].
 65-567, 2 ex. 118-120 mm [24].
 65-569, 6 ex. 87-140 mm [19].
 67-42, 1 ex. 190 mm [19].
 67-43, 14 ex. 61-95 mm [11].

8. *Cynothrissa ansorgii* (Boulenger, 1910)

- 65-565, 1 ex. 58 mm [20].
 67-44, 3 ex. 115-125 mm [14].
 67-45, 2 ex. 55-60 mm [24].

Tous ces exemplaires possèdent de fortes canines intérieures aux prémaxillaires et c'est d'après ce caractère que les jeunes de 55 à 60 mm ont été distingués des *Pellonula* avec lesquels ils avaient été capturés. Les adultes de 115 à 125 mm correspondent exactement à la description des types de *C. ansorgii* provenant des rivières côtières de l'Angola.

9. *Pellonula vorax* (Günther, 1868)

- 65-574, 2 ex. 53-57 mm [24].
 65-576, 2 ex. 75-78 mm [3].
 65-578, 37 ex. 26-46 mm [1].
 67-46, 7 ex. 45-81 mm [20].
 67-47, 59 ex. 40-102 mm [14].

Tous ces *Pellonula* présentent une série d'écussons prépelviens continue jusqu'à l'isthme, l'écusson le plus antérieur et qui est aussi beaucoup plus allongé que les autres se trouvant par conséquent en avant des pectorales. Nombres de vertèbres sur 6 exemplaires disséqués provenant du Kouilou à Sounda [14] : 42 (1)-43 (5).

10. *Pellonula afzeliusi* Johnels, 1954

- 65-573, 6 ex. 47-60 mm [24].
 65-577, 38 ex. 48-65 mm [24].
 67-48, 7 ex. 30-36 mm [1].
 67-49, 3 ex. 45-47 mm [20].

Contrairement aux précédents ces *Pellonula* présentent une série d'écussons prépelviens non continue jusqu'à l'isthme, s'arrêtant vers l'avant au niveau des pectorales. Nombres de vertèbres sur 6 exemplaires disséqués provenant de l'estuaire du Konkwati [24] : 43 (6).

11. **Hepsetus odoe** (Bloch, 1794)

- 67-50, 1 ex. 155 mm [17].
 67-51, 1 ex. 140 mm [18].
 67-52, 1 ex. 73 mm [17].

12. **Alestes schoutedeni** Boulenger, 1912

- 67-53, 2 ex. 130-145 mm [7].

Ces 2 exemplaires ont 28 écailles en ligne latérale, III-12 rayons à l'anale, 17 branchiospines en bas du premier arc branchial et 12-13 en haut.

13. **Alestes tholloni** Pellegrin, 1901

- 67-54, 6 ex. 40-90 mm [14].

La provenance exacte des types de cette espèce, étiquetés « Congo français », n'est pas connue. *A. tholloni* n'a jamais été retrouvé dans le bassin central congolais mais avait déjà été signalé du Kouilou par l'un de nous (DAGET, 1961).

14. **Alestes kingsleyae** Günther, 1896

- 67-55, 4 ex. 117-128 mm [7].
 67-56, 2 ex. 110-112 mm [5].

Ces 6 exemplaires ont 24-26 écailles en ligne latérale, et III-13-14 rayons à l'anale.

15. **Alestes longipinnis** (Günther, 1864)

- 67-57, 1 ex. 85 mm + 9 ex. disséqués non conservés 30-90 mm [7].
 67-58, 16 ex. 67-87 mm [7].
 67-59, 7 ex. 78-88 mm [7].
 67-60, 1 ex. 90 mm + 2 ex. disséqués 35-45 mm [22].
 67-61, 12 ex. 50-73 mm [10].
 67-62, 4 ex. 63-68 mm [18].
 67-63, 9 ex. 44-82 mm [6].
 67-64, 1 ex. 30 mm [17].
 67-65, 2 ex. 32-35 mm [16].

Nombres de vertèbres sur les 11 exemplaires disséqués : 37 (7)-38 (4).

16. **Micralestes ansorgii** (Boulenger, 1910)

- 67-66, 1 ex. 38 mm [22].
 67-67, 1 ex. 37 mm [20].
 67-68, 31 ex. 42-58 mm [1].,
 67-69, 7 ex. 38-56 mm [24].
 67-70, 5 ex. 40-51 mm [3].

17. **Neolebias ansorgii** Boulenger, 1912

- 67-71, 1 ex. 21 mm [18].
67-72, 16 ex. 15-18 mm [18].
67-73, 20 ex. 21-27 mm [15].
67-74, 6 ex. 17-23 mm [17].
67-75, 1 ex. 18 mm [22].
67-76, 9 ex. 19-20 mm [18].
67-77, 7 ex. 19-25 mm [4].
67-78, 2 ex. 17-21 mm [17].

18. **Nannaethiops unitaeniatus** Günther, 1871

- 67-79, 1 ex. 42 mm [18].

19. **Nannocharax parvus** Pellegrin, 1906

- 67-80, 32 ex. 14-36 mm [16].
67-81, 1 ex. 33 mm [22].
67-82, 5 ex. 26-31 mm [6].
67-83, 2 ex. 20-21 mm [10].

La forme typique avait déjà été signalée du Niari en même temps qu'une variété de coloration décrite sous le nom de *maculata* (PELLEGRIN, 1924). Il s'agit seulement d'individus plus intensément colorés que les types et la variété *maculata* ne mérite pas d'être élevée au rang de sous-espèce.

20. **Distichodus notospilus** Günther, 1867

- 67-84, 5 ex. 58-122 mm [7].
67-85, 1 ex. 120 mm [7].
67-86, 1 ex. 100 mm [14].

21. **Distichodus fasciolatus** Boulenger, 1898

- 67-87, 4 ex. 130-143 mm [14].

22. **Garra baudoni** (Pellegrin, 1923)

- 67-88, 1 ex. 29 mm [7].

Ce jeune individu a été rapporté à l'espèce *G. baudoni* dont les types proviennent de la Loukoula, affluent de la Loémé, et du Niari.

23. **Labeo annectens** Boulenger, 1903

- 67-89, 2 ex. 102-225 mm [7].

24. *Varicorhinus sandersi* Boulenger, 1912

67-90, 2 ex. 40-72 mm [7].

Ces deux exemplaires ont 28-29 écailles en ligne latérale et IV-10-11 rayons à la dorsale. Nous les avons comparés aux types de *V. semireticulatus* Pellegrin 1924 qui proviennent de la Louvisi, affluent du Niari. Il s'agit de la même espèce qui nous paraît devoir être mise en synonymie de *V. sandersi*. Les proportions du corps légèrement différentes et le moindre degré d'ossification du dernier rayon simple de la dorsale sont, chez les types de *V. semireticulatus*, des caractères juvéniles. Quant au nombre de rayons branchus à la dorsale, 11 sur les 2 types, 11 sur l'un de nos exemplaires et 10 sur l'autre, il ne diffère pas suffisamment de celui observé chez *V. sandersi*, 10 (rarement 9), pour justifier la distinction de deux espèces.

25. *Barbus cardozoi* Boulenger, 1912

67-91, 3 ex. 82-115 mm [7].

67-92, 1 ex. 98 mm [16].

67-93, 12 ex. 45-140 mm + 15 ex. disséqués non conservés 53-135 mm [7].

67-94, 11 ex. 62-230 mm + 12 ex. disséqués 26-60 mm [7].

Ces *B. cardozoi* ont la hauteur du corps comprise 2,9 à 3,3 fois dans la longueur standard, 26 à 29 écailles en ligne latérale, 10-11 branchiospines en bas du premier arc branchial et 3-4 en haut, soit 14-15 au total. Nombres de vertèbres sur les 27 exemplaires disséqués : 37 (10)-38 (15)-39 (2), soit une moyenne vertébrale de $37,70 \pm 0,24$.

26. *Barbus roylii* Boulenger, 1912

67-95, 1 ex. 55 mm [14].

Ce *Barbus* appartient à la même espèce que les exemplaires du Niari-Kouilou (62-136 et 62-137) que l'un de nous (DAGET, 1961) avait rapporté à tort à *B. cardozoi*. Ils diffèrent en effet de l'espèce précédente par le corps un peu plus allongé, la hauteur étant comprise 3,2 à 3,8 (juv.) fois dans la longueur standard, par le profil de la tête légèrement différent, par le museau plus étroit et plus long, par le nombre de branchiospines plus élevé, 14-15 en bas du premier arc branchial et 4-5 en haut, soit 18-20 au total. Nombres d'écailles en ligne latérale : 27-29. Ces *Barbus* qui diffèrent également des *B. batesii* du Sud Cameroun auxquels nous les avons comparés, nous semblent devoir être rapportés à *B. roylii*, espèce qui n'était jusqu'à présent connue que du Chiloango.

27. *Barbus progenys* Boulenger, 1903

67-96, 1 ex. 95 mm [14].

La hauteur du corps est comprise 3,95 fois et la longueur de la tête 3,4 fois dans la longueur standard. Le diamètre de l'œil égale la distance interorbitaire et est compris 4 fois dans la longueur de la tête. La largeur de la bouche est comprise 3,75 fois dans la longueur de la tête. Le barbillon antérieur fait un peu moins du tiers du diamètre de l'œil et le barbillon postérieur dépasse légèrement ce diamètre. Nous avons compté 38 écailles en ligne latérale $6 \frac{1}{2}$ au-dessus de la ligne latérale en avant de la dorsale et 14 autour du pédicule caudal. Les branchiospines espacées sont au nombre de 7 en bas du premier arc branchial et 2 en haut. Le jeune *Barbus* (62-135) que l'un de nous (DAGET, 1961) avait cru pouvoir rapporter à *B. lucius* Boulenger, 1910, en raison du nombre élevé de ses écailles en ligne latérale, appartient certainement à la même espèce. La forme typique

de *B. progenys* provient du Sud Cameroun et présente des écailles un peu plus grandes que nos deux exemplaires du Kouilou, 5 $\frac{1}{2}$, 32-35,4 $\frac{1}{2}$ -5 $\frac{1}{2}$ au lieu de 6 $\frac{1}{2}$, 38-42, 5 $\frac{1}{2}$. *Barbus aspius* Boulenger, 1912 du Chiloango, avec 5 $\frac{1}{2}$ -6 $\frac{1}{2}$, 34-36,5 $\frac{1}{2}$, paraît également très proche.

28. **Barbus rouxi** Daget, 1961

67-97, 1 ex. 44 mm [14].

29. **Barbus guirali** Thominot, 1886

67-98, 6 ex. 19-52 mm [14].

30. **Barbus holotaenia** Boulenger, 1904

67-99, 26 ex. 39-108 mm [6].

67-100, 1 ex. 88 mm [7].

31. **Barbus camptacanthus** (Bleeker, 1863)

67-101, 8 ex. 28-70 mm [15].

67-102, 21 ex. 48-100 mm [16].

67-103, 10 ex. 31-105 mm [7].

67-104, 10 ex. 52-82 mm [7].

67-105, 2 ex. 50-51 mm [15].

Ces *Barbus* ont 21-25 écailles en ligne latérale, le plus souvent 22-24, généralement 3 $\frac{1}{2}$, exceptionnellement 4 $\frac{1}{2}$ au-dessus de la ligne latérale en avant de la dorsale et 4 $\frac{1}{2}$ au-dessous en avant des ventrales. Le museau est large et court, les os de la série circumorbitaire relativement larges. Il n'y a pas de lignes de pores céphaliques ni traces de tubercules nuptiaux tels qu'ils ont été décrits par GREENWOOD (1962). Les deux barbillons sont subégaux et font environ 2 fois le diamètre de l'œil. Il existe une grande tache noire allongée sur le pédicule caudal et une autre tache sombre beaucoup moins visible entre l'opercule et le niveau du début de la dorsale. Chez l'adulte, ces deux taches sont parfois reliées par une ligne noire plus ou moins bien marquée. Les écailles de la ligne latérale portent à leur base une petite tache noire, particulièrement nette au-dessous de la grande tache sombre antérieure. Nombres de vertèbres sur 83 exemplaires disséqués et non conservés, provenant du Mayombe [7] : 32 (4)-33 (51)-34 (28), ce qui donne une moyenne vertébrale de 32,29 \pm 0,13.

Ces *Barbus* diffèrent des *B. camptacanthus* typiques du Sud Cameroun par l'absence de tubercules nuptiaux, par des barbillons plus longs et par de petites taches noires sur les écailles de la ligne latérale. Ils correspondent très exactement aux types de *B. tholonianus* Thominot, 1886 auxquels nous les avons comparés. BOULENGER (1911) estimait que les différences indiquées ci-dessus sont insuffisantes pour justifier le maintien de deux espèces distinctes et il avait par conséquent mis *B. tholonianus* en synonymie avec *B. camptacanthus*. Il est de fait que certains *B. camptacanthus* du Sud Cameroun, ayant des tubercules nuptiaux typiques, présentent également de petites taches noires sur les écailles de la ligne latérale. Par ailleurs, dans un lot de *B. camptacanthus* provenant du Haut Ogooué (30-241) certains individus possèdent des tubercules nuptiaux et d'autres n'en montrent aucune trace, tous les autres caractères étant identiques.

La présence de ces tubercules ne semble donc pas avoir l'importance spécifique que l'on serait tenté de lui accorder. Il est cependant curieux de constater qu'on l'observe régulièrement sur les individus provenant du Sud Cameroun mais que nous ne l'avons retrouvée sur aucun individu provenant du Sud de l'Ogooué.

32. **Barbus stauchi** Daget, 1966

- 67-1, 1 ex. 85 mm holotype [16].
 67-2 à 6, 5 ex. 50-92 mm paratypes [16].
 67-7, 10 ex. 53-98 mm [7].
 67-8, 3 ex. 48-80 mm [6].
 67-9, 13 ex. 56-85 mm [16].

Cette espèce nouvellement décrite avait été signalée de la région de Loango et d'un affluent du Kouilou par PELLEGRIN (1924, 1931), sous le nom de *B. camptacanthus* var. *cottesii*.

33. **Barbus carens** Boulenger, 1912

- 67-106, 4 ex. 19-23 mm [16].
 67-107, 18 ex. 20-28 mm [6].

34. **Barbus trispilomimus** Boulenger, 1907

- 67-108, 77 ex. 21-33 mm [6].
 67-109, 6 ex. 25-28 mm [15].
 67-110, 3 ex. 22-26 mm [16].

35. **Barilius kingsleyae** Boulenger, 1899

- 67-111, 1 ex. 73 mm [14].

Ce *Barilius* a 49 écailles en ligne latérale et III-14 rayons à l'anale. Il nous paraît identique aux autres *Barilius* du bassin du Niari auxquels nous l'avons comparé et qui ont tous III-13 rayons à l'anale : deux exemplaires (24-72 et 73) de la Louvisi déterminés *B. kingsleyae* par PELLEGRIN (1924) et un exemplaire (62-147) déterminé *B. christyi* par l'un de nous (DAGET, 1961). Tous ces *Barilius* nous semblent par ailleurs identiques, notamment en ce qui concerne la position de la dorsale, aux *B. kingsleyae* typiques de l'Ogooué (06-202 à 204) auxquels nous les avons comparés et qui ont III-14-15 rayons à l'anale.

Au terme d'une comparaison entre les deux espèces *B. kingsleyae* Boulenger, 1899 dont la forme typique provenant de l'Ogooué possède III-14-17 rayons à l'anale (III-16 sur le type) et *B. christyi* Boulenger, 1920 dont la forme typique provenant du bassin central congolais possède III-12-15 rayons à l'anale (III-13 sur le type), MATTHES (1964) estime qu'elles sont très voisines sinon identiques et ne constituent probablement que deux races géographiques. Les *Barilius* du Niari et du Kouilou doivent donc être considérés comme des *B. kingsleyae* qui, par leur faible nombre de rayons branchus à l'anale, se rapprochent encore plus de *B. christyi* que ceux de l'Ogooué.

36. *Auchenoglanis ballayi* (Sauvage, 1878)

- 67-112, 6 ex. 145-220 mm [16].
67-113, 3 ex. 180-240 mm [7].
67-114, 2 ex. 21-31 mm [7].
67-115, 1 ex. 110 mm [6].
67-116, 2 ex. 21-40 mm [15].

37. *Chrysichthys walkeri* Günther, 1899

- 67-117, 1 ex. 164 mm [17].
67-118, 1 ex. 153 mm [17].
67-119, 32 ex. 23-79 mm [1].
67-120, 1 ex. 125 mm [17].
67-121, 1 ex. 270 mm [3].
67-122, 22 ex. 29-107 mm [14].

Ces *Chrysichthys* appartiennent à la même espèce que ceux du Niari (62-150 et 151) que l'un de nous (DAGET, 1961) avait déterminés à tort comme étant des *C. nigrodigitatus*. Ils diffèrent en effet des vrais *C. nigrodigitatus* d'Afrique occidentale par les branchiospines moins nombreuses, plus courtes et à base nettement plus large, ainsi que par la forme de l'ethmoïde.

38. *Chrysichthys persimilis* Günther, 1899

- 67-123, 2 ex. 150-185 mm [17].

Ces *Chrysichthys* sont très voisins des précédents mais en diffèrent cependant par l'aspect de la tête en vue ventrale et notamment par la bouche dont la largeur est comprise 1,75 à 2 fois seulement dans la longueur de la tête au lieu de plus de 2 fois. Pour cette raison nous les avons rapportés à l'espèce *C. persimilis*, décrite du Gabon et signalée du Chiloango par BOULENGER (1912) qui la considérait comme une espèce valable, distincte de *C. walkeri*.

39. *Physailia occidentalis* (Pellegrin, 1901)

- 67-124, 5 ex. 35-68 mm [1].

Sur ces 5 exemplaires nous avons compté 56 (1)-57 (1)-58 (2)-60 (1) rayons à l'anale.

40. *Doumea typica* Sauvage, 1878

- 67-125, 10 ex. 112-165 mm [7].
67-126, 1 ex. 48 mm [7].
67-127, 4 ex. 28-60 mm [15].
67-128, 2 ex. 42-52 mm [7].
67-129, 1 ex. 60 mm [16].

41. **Amphilius brevis** Boulenger, 1902

- 67-130, 5 ex. 27-49 mm [7].
 67-131, 5 ex. 50-60 mm [16].
 67-132, 1 ex. 40 mm [15].
 67-133, 2 ex. 35-50 mm [6].
 67-134, 9 ex. 23-60 mm [7].

42. **Malapterurus electricus** (Gmelin, 1789)

- 67-135, 2 ex. 75-80 mm [18].
 67-136, 18 ex. 62-215 mm [7].
 67-137, 1 ex. 47 mm [6].
 67-138, 18 ex. 55-190 mm [16].
 67-139, 2 ex. 120-170 mm [15].
 67-140, 5 ex. 24-170 mm [7].
 67-141, 3 ex. 40-49 mm [6].
 67-142, 5 ex. 48-143 mm [7].

43. **Channallabes apus** (Günther, 1873)

- 67-143, 6 ex. 170-235 mm [10].
 67-144, 1 ex. 285 mm [17].
 67-145, 5 ex. 150-270 mm [10].
 67-146, 2 ex. 145-175 mm [22].
 67-147, 1 ex. 40 mm [18].

44. **Clarias (Clarioides) angolensis** Steindachner, 1866

- 67-148, 4 ex. 125-225 mm [10].
 67-149, 10 ex. 120-235 mm [10].
 67-150, 18 ex. 88-123 mm [10].
 67-151, 2 ex. 61-63 mm [10].
 67-152, 4 ex. 29-116 mm [18].
 67-153, 14 ex. 97-135 mm [21].
 67-154, 3 ex. 56-135 mm [15].
 67-155, 2 ex. 58-70 mm [12].
 67-156, 17 ex. 33-93 mm [22].
 67-157, 2 ex. 72-105 mm [18].
 67-158, 1 ex. 156 mm [18].

Ces *Clarias* à os postoculaire et supraprécopercule jointifs dès leur ossification (caractère bien visible dès 55 mm) sont reconnaissables à leur nombre élevé de branchiospines, 19 à 25 au total, et aux petits points blancs qui parsèment le corps de la plupart des individus.

Nombres de branchiospines relevés sur 34 individus de 56 à 235 mm :

Long. st.	Br.	Long. st.	Br.
56 mm	16+4 = 20	120 mm	18+3 = 21
57	17+4 = 21	122	19+4 = 23
58	15+4 = 19	125	16+4 = 20
65	16+4 = 20	127	17+4 = 21
70	16+4 = 20	130	18+4 = 22
72	17+3 = 20	130	18+5 = 23
77	19+4 = 23	135	18+4 = 22
93	17+4 = 21	135	20+4 = 24
97	17+4 = 21	137	19+4 = 23
99	17+4 = 21	143	18+4 = 22
102	17+4 = 21	147	18+5 = 23
105	18+4 = 22	155	18+5 = 23
110	17+3 = 20	156	18+4 = 22
112	17+3 = 20	165	18+5 = 23
116	20+5 = 25	182	18+5 = 23
118	19+3 = 22	225	20+5 = 25
120	17+4 = 21	235	20+5 = 25

45. *Clarias* (*Clarioides*) *amplexicauda* Boulenger, 1902

67-159, 6 ex. 70-102 mm [18].

Ces *Clarias* à os postoculaire et suprapréopercule jointifs sont reconnaissables à leur nombre relativement faible de branchiospines, 15 à 17 au total, et à leurs nageoires dorsale et anale très nettement confluentes avec la base de la caudale. Les autres caractères correspondent bien à la description du type. La hauteur du corps est comprise 6 à 6,75 fois dans la longueur standard ; la tête, 1,2 à 1,25 fois aussi longue que large, est comprise 4,6 à 4,7 fois dans la longueur standard ; le processus occipital court forme un angle très obtus ; le barbillon maxillaire fait 1,3 à 1,5 fois la longueur de la tête.

Long. st.	Br.	Long. st.	Br.
70 mm	12+3 = 15	88 mm	13+3 = 16
70	13+3 = 16	88	13+3 = 16
80	13+3 = 16	102	14+3 = 17

46. *Clarias* (*Clarioides*) *buthupogon* Sauvage, 1878

67-160, 1 ex. 108 mm [10].
 67-161, 4 ex. 65-163 mm [18].
 67-162, 9 ex. 42-115 mm [23].
 67-163, 1 ex. 67 mm [21].

67-164, 3 ex. 30-112 mm [18].
 67-165, 3 ex. 48-111 mm [18].
 67-166, 3 ex. 49-115 mm [5].
 67-167, 26 ex. 23-140 mm [18].
 67-168, 1 ex. 32 mm [4].

Ces *Clarias* à os postoculaire et suprapréopercule jointifs dès la taille de 70 mm sont reconnaissables à leur nombre relativement faible de branchiospines, ne dépassant pas 17 au total sur les exemplaires examinés, et à leurs nageoires dorsale et anale séparées de la caudale par un espace très faible ou nul. Nombres de branchiospines relevés sur 21 individus de 64 à 163 mm :

Long. st.	Br.	Long. st.	Br.
64 mm	11+1 = 12	101 mm	13+2 = 15
64	11+2 = 13	107	12+3 = 15
65	11+2 = 13	108	13+2 = 15
67	11+2 = 13	111	12+2 = 14
72	12+2 = 14	112	13+3 = 16
73	12+3 = 15	115	13+3 = 16
75	12+2 = 14	115	14+3 = 17
77	12+2 = 14	118	12+2 = 14
80	11+2 = 13	140	13+2 = 15
81	13+2 = 15	163	13+3 = 16
95	13+3 = 16		

47. *Clarias* (*Clarioides*) *breviceps* Boulenger, 1900

67-169, 3 ex. 135-210 mm [7].
 67-170, 2 ex. 148-165 mm [16].
 67-171, 4 ex. 115-230 mm [15].
 67-172, 2 ex. 42-220 mm [4].

Ces *Clarias* à os postoculaire et suprapréopercule jointifs (sauf chez l'exemplaire de 42 mm où ces os sont incomplètement ossifiés) sont reconnaissables à leur nombre faible de branchiospines, ne dépassant pas 12 au total sur les exemplaires examinés. Les proportions du corps correspondent bien à la description de l'espèce donnée par BOULENGER.

Nombres de branchiospines relevés sur 10 individus de 115 à 230 mm :

Long. st.	Br.	Long. st.	Br.
115 mm	10+1 = 11	165 mm	8+2 = 10
135	7+2 = 9	205	9+2 = 11
145	9+1 = 10	210	10+2 = 12
145	9+2 = 11	220	9+2 = 11
148	10+2 = 12	230	10+2 = 12

Nombres de rayons relevés aux nageoires :

Dorsale.....	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81		
Fréquence.....	1	1		1		1	1		1	1		3		
Anale.....	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	
Fréquence.....	1	1		1		2		1			2	1	1	

Ces nombres diffèrent de ceux donnés par BOULENGER dans la diagnose originale mais DAVID (1935) signale n'avoir trouvé que 12 branchiospines sur le type de l'espèce déposé au musée de Tervuren qui possède par ailleurs 68 rayons à la dorsale et 59 à l'anale. Ces chiffres sont très voisins de ceux que nous indiquons plus haut. DAVID (1935) a mis en doute la validité de l'espèce, décrite du Mayombe et émis l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'hybrides entre *C. (Allabenchelys) submarginatus* et un *Clarias (Clarioides) sp.* Tout ce que nous pouvons dire à ce sujet c'est qu'effectivement les *Clarias* que nous considérons ici comme des *C. breviceps* sont très proches des *C. submarginatus*.

48. *Clarias (Allabenchelys) submarginatus* Peters, 1882

- 67-173, 10 ex. 60-155 mm [15].
- 67-174, 2 ex. 89-107 mm [7].
- 67-175, 7 ex. 108-192 mm [16].
- 67-176, 3 ex. 96-115 mm [7].

Ces *Clarias* à os postoculaire et suprapréopercule séparés par une zone membraneuse plus ou moins large mais toujours très nette, même aux plus grandes tailles observées, sont également reconnaissables à leur nombre faible de branchiospines, ne dépassant pas 11 au total.

Long. st.	Br.	Long. st.	Br.
60 mm	8+2 = 10	108 mm	8+2 = 10
65	8+2 = 10	115	8+2 = 10
76	8+2 = 10	120	9+2 = 11
88	8+2 = 10	125	10+1 = 11
89	8+2 = 10	141	10+1 = 11
96	9+1 = 10	150	8+2 = 10
101	10+1 = 11	155	9+2 = 11
105	9+1 = 10	155	9+2 = 11
107	9+2 = 11	170	9+2 = 11
107	8+1 = 9	185	9+2 = 11
108	9+2 = 11	192	9+2 = 11

Nombres de rayons relevés aux nageoires :

Dorsale.....	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83
Fréquence.....	1	2		1	1	2	5	2	1	2	1	1	1		1
Anale.....	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	
Fréquence.....	1		1	3	2	4	1	2	3	2	1			1	

De jeunes individus provenant de Loango et de la rivière Louvisi (24-77 et 24-78) qui avaient été déterminés *Clarias angolensis* par PELLEGRIN (1924) nous semblent devoir être rapportés à cette espèce.

49. ***Strongylura senegalensis*** (Valenciennes, 1846)

67-177, 2 ex. 250-260 mm [24].

Le *Belone senegalensis* Valenciennes, 1846 appartient en fait au genre *Strongylura* car il possède des branchiospines rudimentaires non lancéolées.

50. ***Hyporhamphus picarti*** (Valenciennes, 1846)

67-179, 5 ex. 75-95 mm [24].

67-180, 2 ex. 93-95 mm [24].

Sur ces exemplaires et sur trois autres de la même espèce provenant de la baie de Pointe-Noire, nous avons compté 14 (6)-15 (4) rayons à la dorsale et 14 (4)-15 (3)-16 (3) à l'anale. Cette espèce, dont *H. schlegeli* (Bleeker, 1863) serait synonyme d'après COLLETTE (1965), se distingue de celle que l'on rencontre habituellement dans les lagunes d'Afrique occidentale par un corps plus allongé, des rayons plus nombreux aux nageoires dorsale et anale et par une caudale moins échancrée.

51. ***Doryichthys aculeatus*** Kaup, 1846

67-181, 4 ex. 100-135 mm [2].

67-182, 2 ex. 124-128 mm [13].

67-183, 4 ex. 107-125 mm [1].

67-184, 3 ex. 102-125 mm [10].

52. ***Syngnathus kaupi*** Bleeker, 1863

67-185, 1 ex. 110 mm [1].

67-186, 1 ex. 83 mm [24].

53. ***Epiplatys (Epiplatys) sexfasciatus*** Gill, 1862

67-187, 5 ex. 35-50 mm [22].

67-188, 27 ex. 22-65 mm [4].

67-189, 10 ex. 39-55 mm [16].

67-190, 4 ex. 28-45 mm [7].

67-191, 14 ex. 14-50 mm [4].

67-192, 1 ex. 29 mm [7].

67-193, 16 ex. 21-41 mm [22].

67-194, 9 ex. 26-57 mm [15].

67-195, 2 ex. 34-38 mm [18].

67-196, 1 ex. 16 mm [17].

67-197, 2 ex. 43-51 mm [15].

67-198, 2 ex. 27-43 mm [23].

67-199, 1 ex. 37 mm [18].

54. *Epiplatys (Parepiplatys) macrostigma* (Boulenger, 1911)

67-200, 9 ex. 19-42 mm [18].
67-201, 31 ex. 23-45 mm [15].
67-202, 91 ex. 15-38 mm [18].
67-203, 24 ex. 18-38 mm [22].
67-204, 7 ex. 18-31 mm [22].
67-205, 35 ex. 16-36 mm [17].
67-206, 40 ex. 15-30 mm [17].
67-207, 26 ex. 14-26 mm [17].
67-208, 9 ex. 21-38 mm [18].
67-209, 12 ex. 21-30 mm [17].
67-210, 4 ex. 24-35 mm [17].
67-211, 1 ex. 27 mm [15].
67-212, 1 ex. 25 mm [6].
67-213, 4 ex. 9-26 mm [18].

55. *Aphyosemion louessense* (Pellegrin, 1931)

67-214, 7 ex. 27-36 mm [15].
67-215, 2 ex. 20-21 mm [18].
67-216, 6 ex. 25-33 mm [15].
67-217, 11 ex. 20-25 mm [22].
67-218, 2 ex. 35-38 mm [7].
67-219, 1 ex. 17 mm [17].
67-220, 1 ex. 26 mm [22].
67-221, 5 ex. 18-25 mm [4].
67-222, 2 ex. 25-32 mm [18].
67-223, 1 ex. 18 mm [17].
67-224, 4 ex. 22-28 mm [4].

56. *Plataplochilus cabindae* (Boulenger, 1911)

67-225, 16 ex. 19-28 mm [7].
67-226, 51 ex. 16-26 mm [7].
67-227, 4 ex. 22-27 mm [22].
67-228, 63 ex. 19-30 mm [15].
67-229, 9 ex. 18-30 mm [15].
67-230, 18 ex. 15-21 mm [17].
67-231, 5 ex. 19-24 mm [18].
67-232, 34 ex. 14-26 mm [16].
67-233, 9 ex. 15-23 mm [6].

Nombres de rayons relevés sur 75 exemplaires provenant du bassin de la Loémé et 124 provenant du bassin du Kouilou :

Nombre de rayons.....	Dorsale					Anale			
	8	9	10	11	12	14	15	16	17
Bassin de la Loémé.....		6	52	16	1		12	55	8
Bassin du Kouilou.....	4	74	44	2		4	27	70	23

57. *Aplocheilichthys spilauchen* (Duméril, 1859)

- 67-234, 23 ex. 28-45 mm + 26 ex. disséqués 17-32 mm [13].
 67-235, 25 ex. 34-50 mm + 24 ex. disséqués 28-48 mm [1].
 67-236, 15 ex. 26-38 mm [21].
 67-237, 5 ex. 29-38 mm [24].
 67-238, 12 ex. 18-35 mm [24].
 67-239, 12 ex. 19-40 mm [20].
 67-240, 1 ex. 41 mm [14].

Nombre de rayons observés sur 139 exemplaires :

Dorsale.....	7	8	9	Anale.....	12	13	14
Fréquence..	24	108	7	Fréquence..	49	79	11

Ces nombres sont significativement plus élevés que ceux trouvés dans les lagunes de Côte d'Ivoire, 6-8 le plus souvent 7 à la dorsale, 11-14 généralement 12-13 à l'anale. De même sur les 24 exemplaires disséqués de l'estuaire de la Loémé nous avons trouvé 27 (21)-28 (3) vertèbres et sur les 26 exemplaires du Bas Kouilou 27 (8)-28 (12)-29 (4)-30 (1) vertèbres. En Côte d'Ivoire, les nombres de vertèbres varient de 26 à 28 avec une moyenne de $26,99 \pm 0,12$.

58. *Sphyraena piscatorum* Cadenat, 1964

- 67-241, 2 ex. 280 mm [19].

PELLEGRIN (1924) avait signalé l'espèce *S. guachancho* (= *S. dubia* Bleeker, 1863), sur le vu d'un jeune individu de 70 mm de longueur standard provenant de Loango (24-142). En raison du nombre élevé d'écaillés en ligne latérale, cet exemplaire nous semble appartenir également à l'espèce *S. piscatorum*.

59. *Liza falcipinnis* (Valenciennes, 1836)

- 67-242, 1 ex. 120 mm [14].
 67-243, 2 ex. 185-195 mm [17].
 67-244, 42 ex. 25-32 mm [8].
 67-245, 50 ex. 18-85 mm [1].
 67-246, 21 ex. 26-50 mm [11].
 67-247, 11 ex. 21-34 mm [13].
 67-248, 1 ex. 23 mm [21].

60. *Liza saliens hoefleri* Steindachner, 1882

- 67-249, 13 ex. 22-155 mm [11].
 67-250, 1 ex. 67 mm [8].

61. *Mugil bananensis* (Pellegrin, 1927)

- 67-251, 13 ex. 24-67 mm [11].
 67-252, 3 ex. 24-37 mm [1].

62. **Mugil cephalus ashanteensis** Bleeker, 1863

67-253, 4 ex. 29-40 mm [10].

63. **Galeoides decadactylus** (Bloch, 1793)

67-254, 1 ex. 170 mm [24].

64. **Lutjanus goreensis** (Valenciennes, 1830)

67-255, 4 ex. 50-145 mm [24].

67-256, 15 ex. 29-83 mm [19].

67-257, 10 ex. 37-140 mm [12].

67-258, 1 ex. 140 mm [24].

65. **Lutjanus agennes** Bleeker, 1863

67-259, 1 ex. 160 mm [12].

67-260, 1 ex. 91 mm [24].

67-261, 2 ex. 71-145 mm [19].

67-262, 1 ex. 145 mm [24].

67-263, 1 ex. 71 mm [10].

67-264, 3 ex. 58-87 mm [19].

66. **Lutjanus dentatus** (Duméril, 1858)

67-265, 2 ex. 84-150 mm [10].

67-266, 1 ex. 104 mm [19].

67-267, 1 ex. 94 mm [12].

67-268, 1 ex. 72 mm [1].

67. **Lutjanus endecacanthus** Bleeker, 1863

67-269, 4 ex. 47-105 mm [19].

67-270, 18 ex. 54-88 mm [12].

68. **Pomadasys jubelini** (Cuvier, 1830)

67-271, 14 ex. 52-82 mm [1].

67-272, 2 ex. 64-125 mm [19].

69. **Pomadasys perotoei** (Cuvier, 1830)

67-273, 2 ex. 54-72 mm [11].

67-274, 1 ex. 65 mm [24].

70. **Gerres melanopterus** Bleeker, 1863

67-275, 6 ex. 51-65 mm [11].
67-276, 12 ex. 29-72 mm [24].
67-277, 6 ex. 40-95 mm [24].
67-278, 13 ex. 53-65 mm [19].
67-279, 5 ex. 46-53 mm [20].
67-280, 2 ex. 67-68 mm [8].
67-281, 1 ex. 46 mm [1].

71. **Pseudotolithus senegalensis** (Valenciennes, 1833)

67-282, 1 ex. 225 mm [19].

72. **Caranx hippos** (Linné, 1766)

67-283, 13 ex. 37-100 mm [24].
67-284, 4 ex. 36-83 mm [24].
67-285, 12 ex. 30-50 mm [20].
67-286, 15 ex. 38-80 mm [19].
67-287, 5 ex. 35-52 mm [11].
67-288, 1 ex. 33 mm [13].

73. **Hypacanthus amia** (Linné, 1758)

67-290, 1 ex. 48 mm [11].

74. **Caesiomorus glaucus** (Linné, 1758)

67-291, 1 ex. 90 mm [24].
67-292, 1 ex. 51 mm [8].

75. **Trachinotus falcatus** (Linné, 1758)

67-293, 1 ex. 120 mm [19].

76. **Monodactylus sebae** (Cuvier, 1831)

67-294, 16 ex. 30-52 mm [1].
67-295, 3 ex. 24-87 mm [24].
67-296, 4 ex. 85-97 mm [19].

77. **Hemichromis fasciatus** Peters, 1857

67-297, 4 ex. 34-53 mm [2].
67-298, 13 ex. 43-98 mm + 23 ex. disséqués 13-35 mm [18].

- 67-299, 2 ex. 46-58 mm [11].
 67-300, 3 ex. 61-77 mm [24].
 67-301, 6 ex. 55-78 mm + 70 alevins disséqués [21].
 67-302, 5 ex. 22-35 mm [17].
 67-303, 40 ex. 28-75 mm + 30 ex. disséqués [7].
 67-304, 1 ex. 36 mm [7].
 67-305, 25 ex. 22-77 mm [15].
 67-306, 1 ex. 86 mm [17].
 67-307, 1 ex. 95 mm [7].
 67-308, 7 ex. 33-90 mm + 155 alevins disséqués [22].
 67-309, 2 ex. 32-33 mm [17].
 67-310, 16 ex. 19-31 mm [17].
 67-311, 2 ex. 24-25 mm [23].
 67-312, 2 ex. 83-90 mm [22].
 67-313, 2 ex. 60-70 mm [24].
 67-314, 5 ex. 82-105 mm [1].
 67-315, 5 ex. 33-110 mm [16].
 67-316, 2 ex. 20-23 mm [17].
 67-317, 53 ex. 32-110 mm + 140 ex. disséqués 16-31 mm [18].

Ces *Hemichromis fasciatus* ont XIII-XV, le plus souvent XIV épines et 11-13 rayons mous à la dorsale, III-8-10 rayons à l'anale, 28-29 écailles en ligne longitudinale et 27 (22)-28 (378)-29 (18) vertèbres soit une moyenne vertébrale de $27,99 \pm 0,03$

78. *Pelmatochromis kingsleyae* (Boulenger, 1898)

- 67-318, 24 ex. 39-72 mm + 15 ex. disséqués 25-50 mm [7].
 67-319, 2 ex. 56-57 mm [6].
 67-320, 6 ex. 28-75 mm [15].
 67-321, 23 ex. 42-80 mm [6].
 67-322, 9 ex. 43-83 mm [7].
 67-323, 4 ex. 51-75 mm [6].
 67-324, 8 ex. 38-71 mm [7].
 67-325, 1 ex. 33 mm [4].
 67-326, 2 ex. 25-36 mm [17].
 67-327, 2 ex. 65-84 mm [15].
 67-328, 1 ex. 70 mm [5].

Ces *Pelmatochromis kingsleyae* ont généralement une seule série de dents en haut et deux en bas, l'interne étant irrégulière ; XIII-XIV-10-12 rayons à la dorsale, III-7-9 à l'anale, 9-10 branchiospines en bas du premier arc branchial et 5-6 en haut. Les 15 exemplaires disséqués avaient tous 26 vertèbres.

79. *Pelmatochromis subocellatus* (Günther, 1871)

- 67-329, 20 ex. 20-65 mm [15].
 67-330, 1 ex. 33 mm [15].
 67-331, 2 ex. 45-61 mm [17].
 67-332, 8 ex. 38-68 mm + 8 ex. disséqués [18].
 67-333, 2 ex. 40-42 mm [18].
 67-334, 1 ex. 33 mm [22].

67-335, 2 ex. 34-61 mm [23].

67-336, 1 ex. 37 mm [22].

Ces *Pelmatochromis* ont XV-XVI, rarement XVII épines à la dorsale et 8-9, rarement 10 rayons mous ; III-7-9 à l'anale. Nombres de vertèbres sur les 8 exemplaires disséqués : 25 (1)-26 (7).

80. *Pelmatochromis ocellifer* Boulenger, 1901

67-337, 1 ex. 68 mm [22].

67-338, 6 ex. 25-45 mm [18].

Ces *Pelmatochromis* ont XV-10-12 rayons à la dorsale et III-7-9 à l'anale.

81. *Chilochromis duponti* Boulenger, 1902

67-339, 4 ex. 70-185 mm [7].

67-340, 13 ex. 25-60 mm [7].

Ces *Chilochromis* ont XVI-XVIII, généralement XVII épines à la dorsale et 10-12 rayons mous. L'anale a III-8-9 rayons et l'on compte 17-19 branchiospines au total sur le premier arc branchial, 14-15 en bas et 3-4 en haut.

82. *Tilapia schwebischi* (Sauvage, 1884)

67-341, 5 ex. 88-130 mm [14].

67-342, 4 ex. 122-137 mm [17].

67-343, 27 ex. 9-20 mm [3].

67-344, 1 ex. 23 mm [18].

Ces *Tilapia* ont XV-XVI-12-13 rayons à la dorsale et III-9-11 à l'anale. Les exemplaires de plus de 85 mm de longueur standard ont 27 à 31 branchiospines au total sur le premier arc branchial, dont 21-25 en bas et 4-6 en haut. Cette espèce avait été signalée par PELLEGRIN (1924) et DAGET (1961) sous le nom de *T. flavomarginata*. L'exemplaire publié par PELLEGRIN (1924) sous le nom de *Paratilapia schwebischi*, malgré sa dentition aberrante conique, appartient certainement à la même espèce.

83. *Tilapia heudelotii dolloi* Boulenger, 1899

67-345, 2 ex. 175-180 mm+12 ex. disséqués 21-64 mm [1].

67-346, 1 ex. 93 mm [18].

67-347, 1 ex. 88 mm [10].

67-348, 1 ex. 36 mm [11].

Ces *Tilapia* ont XV-XVI-10-12 rayons à la dorsale et III-8-9 à l'anale, 16-19 branchiospines au total sur le premier arc branchial dont 13-15 en bas et 3-4 en haut. Nombres de vertèbres sur les 12 exemplaires disséqués : 27 (4)-28 (8).

84. *Tilapia cabrae* Boulenger, 1899

67-349, 2 ex. 153-175 mm [17].

67-350, 8 ex. 65-180 mm [14].

67-351, 1 ex. 45 mm [20].

67-352, 1 ex. 100 mm [22].

Ces *Tilapia* ont XV-XVI-12-13 rayons à la dorsale et III-10-11 à l'anale, 16-19 branchiospines au total sur le premier arc branchial dont 13-14 en bas et 3-5 en haut.

85. *Tilapia guineensis* (Bleeker, 1862)

67-353, 2 ex. 105-175 mm [14].

67-354, 1 ex. 120 mm [18].

67-355, 2 ex. 84-92 mm [24].

67-356, 1 ex. 118 mm [22].

67-357, 3 ex. 100-130 mm [12].

67-358, 4 ex. 36-47 mm [11].

67-359, 3 ex. 140-150 mm [19].

67-360, 2 ex. 69-70 mm [10].

67-361, 1 ex. 71 mm [18].

67-362, 1 ex. 82 mm [10].

67-363, 1 ex. 108 mm [18].

67-364, 1 ex. 170 mm [18].

Ces *Tilapia* ont généralement XVI, moins souvent XV épines et 12-13, rarement 14 rayons mous à la dorsale, III-9-11, le plus souvent III-10 à l'anale, 13-15 branchiospines au total sur le premier arc branchial dont 9-11 en bas et 3-5 en haut. Cette espèce avait été signalée par PELLEGRIN (1924) et DAGET (1961) sous le nom de *T. melanopleura*.

86. *Ctenopoma nanum* Günther, 1896

67-368, 18 ex. 20-59 mm + 5 ex. disséqués [15].

67-369, 1 ex. 27 mm [15].

67-370, 2 ex. 25-41 mm [4].

67-371, 5 ex. 35-50 mm [17].

67-372, 25 ex. 21-53 mm [18].

67-373, 8 ex. 31-50 mm [18].

67-374, 1 ex. 21 mm [17].

67-375, 2 ex. 12-41 mm [23].

67-376, 5 ex. 30-41 mm [10].

Nombres d'épines observés sur ces 66 exemplaires :

Dorsale.....	XV	XVI	XVII	Anale.....	VII	VIII	IX
Fréquence.....	8	46	13	Fréquence.....	11	44	12

87. *Ctenopoma kingsleyae* Günther, 1896

67-377, 1 ex. 88 mm [15].

Cet exemplaire a XVII épines à la dorsale et IX à l'anale.

88. **Ctenopoma nigropannosum** Reichenow, 1875

67-378, 1 ex. 97 mm [10].

67-379, 1 ex. 97 mm [2].

Ces deux exemplaires ont XX épines à la dorsale et IX à l'anale.

89. **Batanga lebretonis** (Steindachner, 1870)

67-380, 6 ex. 30-55 mm [10].

67-381, 2 ex. 26-26 mm [13].

67-382, 27 ex. 25-69 mm [10].

67-383, 2 ex. 35-40 mm [10].

67-384, 2 ex. 35-47 mm [1].

67-385, 2 ex. 68-85 mm [10].

67-386, 3 ex. 18-22 mm [24].

90. **Hannoichthys africana** (Steindachner, 1880)

67-387, 5 ex. 130-140 mm [10].

67-388, 3 ex. 130-137 mm [10].

67-389, 1 ex. 115 mm [1].

91. **Eleotris vittata** Duméril, 1860

67-390, 3 ex. 67-190 mm [10].

67-391, 2 ex. 133-170 mm [19].

67-392, 4 ex. 78-165 mm [13].

92. **Eleotris daganensis** Steindachner, 1870

67-393, 7 ex. 20-68 mm [1].

67-394, 1 ex. 41 mm [24].

67-395, 8 ex. 36-64 mm [13].

67-396, 1 ex. 65 mm [10].

67-397, 1 ex. 70 mm [10].

67-398, 6 ex. 41-78 mm [10].

67-399, 9 ex. 25-37 mm [10].

93. **Eleotris senegalensis** Steindachner, 1870

67-400, 2 ex. 42-56 mm [13].

94. **Bathygobius soporator** (Valenciennes, 1837)

67-402, 5 ex. 35-56 mm [1].

67-403, 4 ex. 60-82 mm [10].

67-404, 3 ex. 55-70 mm [19].

95. **Nematogobius ansorgii** Boulenger, 1910

67-406, 2 ex. 17-22 mm [12].

Ces deux jeunes exemplaires semblent avoir un peu moins d'écaillés en ligne longitudinale que la forme typique, ce qui les rapprocherait de *N. maindroni* (SAUVAGE, 1880).

96. **Gobius thomasi** Boulenger, 1916

67-407, 3 ex. 32-37 mm [1].

97. **Gobius guineensis** Peters, 1876

67-408, 82 ex. 27-65 mm [14].

67-409, 1 ex. 140 mm [11].

67-410, 3 ex. 125-150 mm [18].

67-411, 1 ex. 80 mm [1].

67-412, 1 ex. 60 mm [10].

98. **Acentrogobius schlegelii** (Günther, 1861)

67-413, 4 ex. 45-54 mm [12].

67-414, 3 ex. 50-60 mm [1].

67-415, 1 ex. 56 mm [10].

99. **Periophthalmus papilio** Bloch Schneider, 1801

67-418, 8 ex. 16-118 mm [13].

67-419, 4 ex. 45-104 mm [13].

67-420, 1 ex. 55 mm [1].

100. **Citharichthys stampflii** (Steindachner, 1894)

67-421, 1 ex. 105 mm [11].

67-422, 18 ex. 27-70 mm [24].

101. **Mastacembelus flavomarginatus** Boulenger, 1898

67-423, 20 ex. 90-230 mm [16].

67-424, 18 ex. 58-165 mm [7].

67-425, 3 ex. 92-130 mm [7].

Nombres d'épines dorsales observés sur ces 41 exemplaires : 24 (4)-25 (9)-26 (16)-27 (12).

102. **Protopterus dolloi** Boulenger, 1900

67-426, 1 ex. 465 mm [10].

67-427, 1 ex. 580 mm [10].

67-428, 1 ex. 315 mm [10].

67-429, 1 ex. 310 mm [19].

67-430, 1 ex. 140 mm [9].

67-431, 1 ex. 195 mm [10].

67-432, 1 ex. 100 mm [10].

67-433, 3 ex. 185-200 mm [10].

67-434, 1 ex. 230 mm [10].

Les 24 biotopes dont proviennent les diverses espèces répertoriées ci-dessus se répartissent en deux catégories bien distinctes par leurs faunes qui correspondent à celles des régions biogéographiques sublittorale et guinéenne équatoriale.

A la région biogéographique sublittorale appartiennent des biotopes saumâtres, soit des lagunes ouvertes sur la mer et peuplées seulement de poissons euryhalins venant de l'Océan [8, 12, 19], soit des estuaires où peuvent en outre pénétrer des espèces continentales [1, 11, 13,

TABLEAU I

Espèces	Localités							
	8	12	19	1	11	13	20	24
<i>Ethmalosa fimbriata</i>			×		×			×
<i>Cynothrissa ansorgii</i>							×	×
<i>Pellonula vorax</i>				×			×	×
<i>Pellonula afzeliusi</i>				×			×	×
<i>Micralestes ansorgii</i>				×			×	×
<i>Chrysichthys walkeri</i>				×				
<i>Physalia occidentalis</i>				✓				
<i>Clarias angolensis</i>		×						
<i>Strongylura senegalensis</i>								×
<i>Hyporhamphus picarti</i>								×
<i>Doryichthys aculeatus</i>				×		×		
<i>Syngnathus kaupi</i>				×				×
<i>Aplocheilichthys spilauchen</i>				×		×	×	×
<i>Sphyræna piscatorum</i>			×					
<i>Liza falcipinnis</i>	×			×	×	×		
<i>Liza saliens hoefleri</i>	✓				×			
<i>Mugil bananensis</i>				×	×			
<i>Galeoides decadactylus</i>								×
<i>Lutjanus goreensis</i>		×	×					×
<i>Lutjanus agennes</i>		×	×					×
<i>Lutjanus dentatus</i>		×	×	×				
<i>Lutjanus endecacanthus</i>		×	×					
<i>Pomadasy jubelini</i>			×	×				
<i>Pomadasy perotoei</i>					×			×
<i>Gerres melanopterus</i>	✓		×	×	×		✓	×
<i>Pseudotolithus senegalensis</i>			×					
<i>Caranx hippos</i>			×		×	×	×	×
<i>Hypacanthus amia</i>					×			
<i>Caesiomorus glaucus</i>	×							×
<i>Trachinotus falcatus</i>			×					
<i>Monodactylus sebae</i>			×	×				×
<i>Hemichromis fasciatus</i>				×	×			×
<i>Tilapia heudelotii dolloi</i>				×	×			
<i>Tilapia cabrae</i>							×	
<i>Tilapia guineensis</i>		×	×		×			×
<i>Batanga lebretonis</i>				×		×		×
<i>Hannoichthys africana</i>				×				
<i>Eleotris vittata</i>			✓			×		
<i>Eleotris daganensis</i>				✓		×		×
<i>Eleotris senegalensis</i>						×		
<i>Bathygobius soporator</i>			✓	×				
<i>Nematogobius ansorgii</i>		×						
<i>Gobius thomasi</i>				×				
<i>Gobius guineensis</i>				×	×			
<i>Acentrogobius schlegelii</i>		×		×				
<i>Periophthalmus papilio</i>				×		×		
<i>Citharichthys stampflii</i>					×			×
<i>Protopterus dolloi</i>			×					

TABLEAU 2

Espèces	Localités													
	2	3	4	5	6	7	14	15	16	17	18	21	22	23
<i>Elops lacerta</i>		×												
<i>Petrocephalus microph-</i> <i>thalmus</i>											×			×
<i>Marcusenius brachyistius</i> ..				×		×								
<i>Marcusenius kingsleyae</i> ...			×	×		×		×	×		×		×	×
<i>Isichthys henryi</i>			×							×			×	
<i>Gnathonemus moorii</i>				×							×	×	×	×
<i>Cynothrissa ansorgii</i>							×							
<i>Pellonula vorax</i>		×					×							
<i>Hepsetus odoe</i>										×	×			
<i>Alestes schoutedeni</i>						×								
<i>Alestes tholloni</i>							×							
<i>Alestes kingsleyae</i>				×		×								
<i>Alestes longipinnis</i>					×	×			×	×	×		×	
<i>Micralestes ansorgii</i>		×											×	
<i>Neolebias ansorgii</i>			×					×		×	×		×	
<i>Nannaethiops unitaenia-</i> <i>tus</i>											×			
<i>Nannocharax parvus</i>					×				×				×	
<i>Distichodus notospilus</i> ...						×	×							
<i>Distichodus fasciolatus</i> ..							×							
<i>Garra baudoni</i>						×								
<i>Labeo annectens</i>						×								
<i>Varicorhinus sandersi</i>						×								
<i>Barbus cardozoi</i>						×			×					
<i>Barbus roylii</i>							×							
<i>Barbus progenis</i>							×							
<i>Barbus rouxi</i>							×							
<i>Barbus guirali</i>							×							
<i>Barbus holotaenia</i>					×	×								
<i>Barbus camptacanthus</i> ...						×		×	×					
<i>Barbus stauchi</i>					×	×			×					
<i>Barbus carens</i>					×				×					
<i>Barbus trispilomimus</i>					×			×	×					
<i>Barilius kingsleyae</i>							×							
<i>Auchenoglanis ballayi</i>					×	×		×	×					
<i>Chrysichthys walkeri</i>		×					×			×				
<i>Chrysichthys persimilis</i> ..										×				
<i>Doumea typica</i>						×		×	×					
<i>Amphilius brevis</i>					×	×		×	×					
<i>Malapterurus electricus</i> ..					×	×		×	×		×			
<i>Channallabes apus</i>										×	×		×	
<i>Clarias angolensis</i>								×			×	×	×	
<i>Clarias amplexicauda</i>											×			
<i>Clarias buthupogon</i>			×	×						×	×			×
<i>Clarias breviceps</i>			×			×		×	×					
<i>Clarias submarginatus</i> ...						×		×	×					
<i>Doryichthys aculeatus</i> ...	×													
<i>Epiplatys sexfasciatus</i> ...			×			×		×	×	×	×		×	×
<i>Epiplatys macrostigma</i> ...					×			×	×	×	×		×	
<i>Aphyosemion louessense</i> ..			×			×		×	×	×	×		×	
<i>Plataplochilus cabindae</i> ...					×	×		×	×	×	×		×	
<i>Aplocheilichthys spilau-</i> <i>chen</i>							×					×		
<i>Liza falcipinnis</i>							×			×		×		
<i>Hemichromis fasciatus</i> ...	×					×		×	×	×	×	×	×	×

Espèces	Localités													
	2	3	4	5	6	7	14	15	16	17	18	21	22	23
<i>Pelmatochromis kingsleyae</i>			×	×	×	×		×		×				
<i>Pelmatochromis subocellatus</i>								×		×	×		×	×
<i>Pelmatochromis ocellifer</i> ..											×		×	
<i>Chilochromis duponti</i>						×							×	
<i>Tilapia schwebischi</i>		×					×			×	×			
<i>Tilapia heudelotii dolloi</i> .											×			
<i>Tilapia cabrae</i>							×			×			×	
<i>Tilapia guineensis</i>							×				×		×	
<i>Ctenopoma nanum</i>			×					×		×	×			×
<i>Ctenopoma nigropannosum</i>	×													
<i>Ctenopoma kingsleyae</i>								×						
<i>Gobius guineensis</i>								×			×			
<i>Mastacembelus flavomarginatus</i>						×			×					

20, 24]. Dans ces divers biotopes, 47 espèces ont été récoltées (Tableau 1). Pour l'ensemble des 8 biotopes prospectés, les 5 espèces les plus communes, qui ont été récoltées au moins 4 fois sont les suivantes : *Aplocheilichthys spilauchen*, *Tilapia guineensis*, *Liza falcipinnis*, *Gerres melanopterus* et *Caranx hippos*. Pour les trois dernières espèces citées qui, au contraire des deux premières, se rencontrent fréquemment en mer, il s'agit uniquement d'individus jeunes. On notera également que deux espèces continentales, *Micralestes ansorgii* et *Hemichromis fasciatus* ont été capturées dans 3 estuaires sur 5 et semblent supporter particulièrement bien les eaux mixohalines. Mais on ne saurait en dire autant de *Protopterus dolloi* qui provient du Tchimali et non de la lagune proprement dite.

A la région biogéographique guinéenne équatoriale appartiennent les biotopes continentaux situés au-delà de la limite intérieure des eaux mixohalines et qui se rattachent aux bassins de la Loémé [2, 3, 4, 5, 6, 7], du Kouilou [14, 15, 16, 17, 18] et du Noubi [21, 22, 23]. Dans ces divers biotopes 66 espèces ont été récoltées (Tableau 2) dont 13 seulement figuraient dans le tableau 1.

A titre simplement indicatif on notera que 12 espèces figurent également dans la liste faunistique revue par POOL (1959) des 235 espèces actuellement connues de la région du Stanley Pool. Malgré leur valeur très relative puisqu'ils concernent des secteurs géographiquement limités, ces chiffres traduisent assez bien les différences faunistiques séparant la région guinéenne équatoriale de la région congolaise.

Le bassin de la Loémé, d'une superficie totale d'environ 3250 km², a été prospecté depuis l'embouchure [1] jusqu'aux petits cours d'eau du Mayombe affluents de la Loukonéné [7] : 62 espèces en tout y ont été capturées dont 21 peuvent être considérées comme marines ou estuariennes et 41 comme continentales. A ces dernières il convient d'ajouter *Tilapia cabrae* déjà signalée du lac Cayo par l'un de nous (DAGET, 1961) et *Plataplochilus loemensis* (Pellegrin, 1924). Les espèces marines et estuariennes sont dominantes à l'embouchure où les eaux sont saumâtres [1], mais aucune n'a été rencontrée au-delà du lac Cayo [4, 5, 6, 7]. Nous ne pouvons prétendre que toutes les espèces continentales qui existent réellement dans le bassin de la Loémé aient été capturées, mais la valeur du rapport k_{25} entre le nombre de ces espèces actuellement connues et la racine quatrième de la superficie du bassin, $43/(3250)^{0,25} = 5,7$, indique que l'on se trouve en présence d'une faune riche, comparativement à celles de la région biogéographique guinéenne occidentale. Pour celle-ci en effet les valeurs de k_{25} , calculées de la même façon, sont toujours nettement inférieures à 5.

Le bassin du Kouilou qui atteint une superficie totale de 61 000 km² n'a été prospecté que depuis l'embouchure [13] jusqu'à Sounda [14], à environ 80 km de la mer : 60 espèces en tout y ont été récoltées, dont 46 continentales soit guère plus de la moitié de celles qui existent dans l'ensemble du bassin. Quelques espèces estuariennes remontent jusqu'à Sounda d'où sont signalées : *Cynothrissa ansorgii*, *Pellonula vorax*, *Aplocheilichthys spilauchen*, *Liza falcipinnis*, *Tilapia heudelotii dolloi*, *Tilapia guineensis* et *Gobius guineensis*.

Quelques pêches ont été effectuées dans le bassin du Noumbi, entre l'estuaire [20] et Konda sur la route de Sintou [23] : 28 espèces en tout, dont 20 continentales, y ont été trouvées. Ces nombres faibles dénotent l'insuffisance des prospections qui ont porté principalement sur les lacs Yangala et Youbi [22].

Indépendamment de la Loémé, du Kouilou et du Noumbi, un certain nombre de ruisseaux se jettent directement dans la mer ou dans les lagunes, comme le Tchimali [19] et la Loya [9]. L'embouchure de ces ruisseaux est trop étroite ou trop peu profonde pour que des poissons venant de la mer puissent y pénétrer facilement. L'ichtyofaune, lorsqu'il en existe une, est réduite au seul *Protopterus dolloi*. Par contre la Songolo [10,11] possède un peuplement déjà bien diversifié : 31 espèces en tout y ont été trouvées dont 11 continentales, à savoir *Marcusenius kingsleyae*, *Gnathonemus moorii*, *Alestes longipinnis*, *Nannocharax parvus*, *Channallabes apus*, *Clarias angolensis*, *C. buthupogon*, *Hemichromis fasciatus*, *Ctenopoma nanum*, *C. nigropannosum* et *Protopterus dolloi*.

BIBLIOGRAPHIE

- BOULENGER (G. A.), 1909-16. — Catalogue of the freshwater fishes of Africa in the British Museum. London, 4 vol., XI+373 p., 270 fig. ; XII+529 p., 382 fig. ; XI+526 p., 351 fig. ; XXVIII+392 p., 195 fig.
- 1912. — Poissons recueillis dans la région du Bas-Congo par le Dr W.J. Ansorge. *Ann. Mus. Congo Belge*, Zool., sér. 1, 2, fasc. 3, 27 p., 6 pl.
- COLLETTE (B.B.), 1965. — Hemirhamphidae (Pisces, Synentognathi) from Tropical West Africa. *Atlantide Rep.*, n° 8, pp. 217-235, 9 fig.
- DAGET (J.), 1961. — Poissons du Niari-Kouilou récoltés par MM. Ch. Roux, J. Ducroz et J.P. Troadec. *Bull. Mus. nat. Hist. nat.*, 2^e sér., 33, n° 6, pp. 577-586, 2 fig.
- 1967. — Description d'un poisson nouveau de la Loémé (Congo, Brazzaville) : *Barbus stauchi* n. sp. (Cyprinidae). *Bull. Mus. nat. Hist. nat.*, 2^e sér., 39, n° 2, pp. 275-277, 2 fig.
- DAGET (J.) et BAUCHOT (M.L.), 1967. — Les *Luljanus* (Poissons, Perciformes) des côtes occidentales d'Afrique. Réhabilitation de *L. endecacanthus* Bleeker 1863. *Bull. Mus. nat. Hist. nat.*, 2^e sér., 39, n° 2, pp. 260-264.
- DAVID (L.), 1935. — Die Entwicklung des Clariiden und ihre Verbreitung. Eine anatomisch-systematische Untersuchung. *Rev. Zool. Bot. Afr.*, 28, pp. 77-147, 24 fig., 5 tab.
- DAVID (L.) et POLL (M.), 1937. — Contribution à la faune ichthyologique du Congo Belge. Collections du Dr H. Schouteden (1924-1926) et d'autres récolteurs. *Ann. Mus. Congo Belge*, Zool., sér. 1, 3, fasc. 5, pp. 189-294, 31 fig., 1 pl.
- GREENWOOD (P.H.), 1962. — The identity and status of *Barbus camplacanthus* var. *liberiensis* Steindachner, 1894 (Pisces, Cyprinidae). *Bull. Aquatic Biol.*, 3, n° 32, pp. 121-125, 1 fig.
- MATTHES (H.), 1964. — Les Poissons du lac Tumba et de la région d'Ikela. Étude systématique, écologique et zoogéographique. *Ann. Mus. Roy. Afr. Centr.*, Tervuren, n° 126, 204 p., 6 pl., 2 cartes.
- PELLEGRIN (J.), 1923. — Description d'un poisson nouveau du Gabon appartenant au genre *Discognathus*. *Bull. Soc. Zool. Fr.*, 48, pp. 338-340.

- 1924. — Poissons de la région de Loango (Gabon) recueillis par M. Baudon. Description de deux espèces et de deux variétés nouvelles *Bull. Soc. Zool. Fr.*, 49, pp. 284-291, 3 fig.
 - 1928. — Poissons du Chiloango et du Congo recueillis par l'expédition du D^r Schouteden (1920-1922). *Ann. Mus. Congo Belge, Zool.*, sér. 1, 3, fasc. 1, 51 p., 28 fig.
 - 1930. — Poissons de l'Ogooué, du Kouilou, de l'Alima et de la Sangha recueillis par M.A. Baudon. Description de cinq espèces et de cinq variétés nouvelles. *Bull. Soc. Zool. Fr.*, 55, pp. 196-210, 1 fig.
- POLL (M.), 1959. — Recherches sur la faune ichthyologique de la région du Stanley Pool. *Ann. Mus. roy. Congo Belge*, in-8°, Sc. Zool., 71, pp. 77-174, pl. 12-26.
- POLL (M.) et LAMBERT (J.), 1959. — Description de trois Cyprinidae nouveaux du genre *Barbus* de l'Afrique équatoriale française. *Rev. Zool. Bot. Afr.*, 60, 1-2, pp. 105-109, pl. 3.
- WHITEHEAD (P.J.) et GREENWOOD (P.H.), 1959. — Mormyrid fishes of the genus *Petrocephalus* in Eastern Africa, with a redescription of *Petrocephalus gliroides* (Vinc.). *Rev. Zool. Bot. Afr.*, 60, 3-4, pp. 283-295, 1 fig.